

Les partenaires du projet :



cœur & coteaux
COMMINGES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Mairie de Blajan



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Rejoignez l'Espace Test Maraîcher de Blajan

Venez acquérir une expérience dans le maraîchage : de la production à la commercialisation.

Améliorer vos compétences techniques et de gestion.

Tester votre capacité à entreprendre en agriculture.

Vous insérer au sein du territoire et dans le réseau professionnel local.

Mettre en œuvre votre projet et le modifier avant de s'installer.

Avec le soutien de :



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

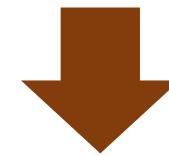


L'appel à manifestation en bref

Le Comminges, territoire engagé pour le développement du maraîchage



La création d'une couveuse maraîchère sur tout le territoire avec plusieurs espaces test, dont celui de Blajan



RECHERCHE DEUX PORTEURS DE PROJETS POUR :

Cultiver en agriculture biologique environ 7 000 m² de terres agricoles équipées et 500 m² de serre.

Un maraîcher encadrant exploite également les parcelles adjacentes, effectue un suivi du site et assure un accompagnement technique des couvés.

Date limite de candidature : dimanche 26 septembre 2021

Sur le territoire du Comminges, en Haute-Garonne



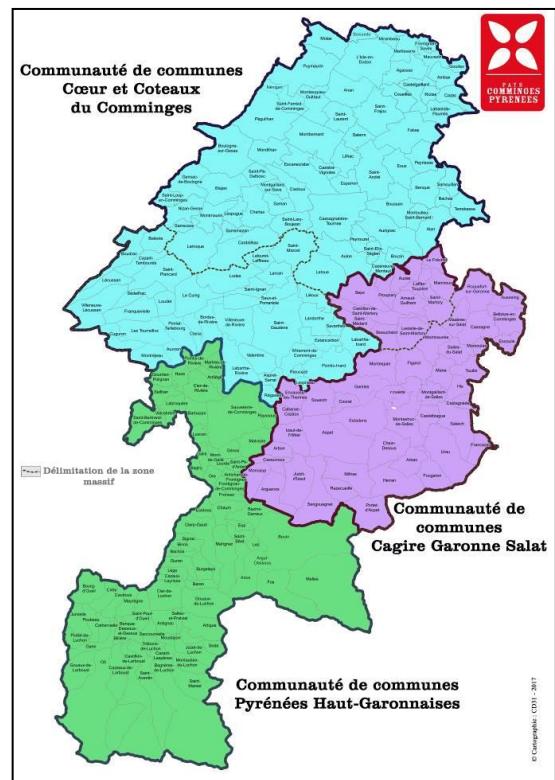
Situé au sud du département de la Haute-Garonne, en plein cœur des Pyrénées Centrales, le Comminges rayonne sur un périmètre de 2 140 km², positionné entre la métropole toulousaine, l'agglomération de Tarbes et la frontière avec l'Espagne

Les collectivités du Comminges, engagées pour le développement du maraîchage de qualité

L'agriculture est une composante essentielle du territoire du Comminges et les 3 communautés de communes du territoire, regroupées au sein du Pays Comminges Pyrénées, et leurs partenaires ont lancé plusieurs actions de soutien à ce secteur au sein du Projet Alimentaire Territorial Comminges Pyrénées.

En complément des travaux sur la filière viande, historiquement prépondérante sur le territoire, la volonté affirmée des collectivités et des instances agricoles locales est de développer la production de produits maraîchers de qualité. Cette volonté est motivée par plusieurs aspects :

- L'offre ne répond pas à la demande, notamment sur les produits bio.
- Dans les évolutions prochaines des usages du foncier, en lien avec les nombreuses transmissions d'exploitations à venir, la diversification et la reconversion de certaines exploitations vers une activité maraîchère semblent représenter une piste d'avenir pour l'agriculture commingeoise.
- Pour suivre les objectifs du futur PAT du Comminges (et du PAT de Toulouse Métropole qui offre un marché local en produits agricoles conséquents), le développement de l'autonomie alimentaire du territoire doit s'appuyer sur le développement de l'activité maraîchère.
- Ces évolutions agricoles doivent intégrer les impératifs de la transition énergétique et écologique : circuit de proximité, lien avec le consommateur, promotion du maraîchage biologique, ...



Ainsi, les collectivités du Comminges mènent deux projets complémentaires pour développer le maraîchage sur le Comminges :

- Une animation technique et foncière permettant de repérer des terres propices au maraîchage afin de favoriser des installations ou des diversifications dès 2021

- Le montage d'une couveuse maraîchère comprenant plusieurs espaces test pour permettre à des agriculteurs voulant se perfectionner de tester leur projet de maraîchage dans des conditions sécurisées, avant de décider d'une installation définitive (sur des terres mises en réserve pour leur installation définitive).



Le projet de couveuse maraîchère du Comminges



Les couveuses d'entreprises sont des structures accueillant les porteurs de projet en amont de la phase de création effective de l'entreprise. Pendant 1 à 3 ans, les « couvés » ou entrepreneurs à l'essai bénéficient d'un statut particulier « contrat CAPE » leur permettant de tester leur projet de création grâce à un hébergement juridique et comptable et à une offre d'accompagnement technique et sur la gestion commerciale.

Les couveuses maraîchères, tout en s'inscrivant dans les principes des couveuses d'entreprises, ont la particularité de mettre également à disposition du foncier agricole équipé pour une activité maraîchère, au sein d'espaces tests (serres, irrigation, matériel, bâtiments de stockage du matériel et des productions).

Pour la couveuse maraîchère du Comminges 1 lieu est d'ores et déjà identifié (sur Blajan) et 2 autres pressentis pour accueillir des espaces test où les couvés pourront tester leur projet :

- 4 hectares à Blajan
- Un hectare à Huos, au sein des Jardins du Comminges
- Site de Ganties à confirmer

Le démarrage progressif de ces espaces test est prévu à partir de l'automne 2021.

Présentation du fonctionnement de l'espace Test

Durant la phase de test, le porteur de projet dépendra juridiquement de la couveuse BGE Sud-Ouest. Un contrat CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise) sera établi avec les porteurs de projet qui seront par ce biais affiliés à la Mutualité Sociale Agricole. Ce contrat a une durée d'un an, renouvelable deux fois. L'entrepreneur à l'essai, exerce et gère son activité de manière autonome, et garde ses droits sociaux s'il en dispose (sécurité sociale, RSA, chômage). Le bénéfice dégagé par l'activité peut, soit lui permettre de constituer un capital pour son installation future, soit lui être reversé sous forme de rétribution pendant le test d'activité (après déduction des cotisations sociales).

- Surface : 7 000 m² par couvé (Parcelles C1, C2 et C3) : terrain incliné vers le Sud.
- 500 m² de serres par couvé (Rectangles jaunes C1, C2 et C3).
- Bâtiment prévu pour 2022.
- Parc matériel nécessaire à la production maraîchère neuf.
- Site dimensionné pour 3 porteurs de projets et 1 encadrant :



Une contrepartie financière forfaitaire annuelle progressive sera demandée aux porteurs de projets incluant une participation pour les équipements, l'usage du matériel, du foncier et les charges (eau, électricité, assurances).

L'espace test inclut également un dispositif d'accompagnement, assuré par les partenaires du projet :

- Suivi individuel et collectif tout au long de la phase de test par l'encadrant technique.
- Accompagnement à la gestion d'entreprise.
- Accompagnement au projet d'installation.
- Accompagnement à la recherche de débouchés et de foncier.

Le profil recherché

Ce test s'adresse aux personnes ayant pour projet de créer leur activité professionnelle en maraîchage et qui souhaitent développer leurs compétences et prendre le temps de mûrir leur projet d'installation.

Les conditions d'accès :

1. Avoir un projet d'installation concret.
2. Être éligible au contrat CAPE : personne en demande d'emploi, bénéficiaire du RSA ou salarié(e) à temps partiel.
3. Justifier de compétences techniques minimales en maraîchage ou en agriculture acquises soit par le biais d'une formation ou de premières expériences (salariat, stage, cadre familial, bénévolat).
4. Pouvoir dégager un fond de trésorerie nécessaire au démarrage de l'activité de maraîchage (achat des plants, engrais, petit matériel).

Lors de l'analyse, seront appréciés : des expériences agricoles significatives, un projet mature, des débouchés en circuits courts de proximité, une volonté d'installation dans le Comminges.

Modalités de candidature :

Les candidatures des personnes intéressées sont attendues jusqu'au dimanche 26 septembre 2021 inclus.
Une visite des terrains est possible sur la période de recrutement avec le maraîcher encadrant.

Pour répondre à cet appel à manifestation d'intérêt, les candidats pourront s'appuyer sur la trame de réponse jointe en annexe.

Une pré-sélection sera réalisée avec le maraîcher encadrant et la directrice de l'antenne de BGE Sud-Ouest en Comminges.

La sélection définitive des porteurs de projet aura lieu en octobre 2021 en présence de tous les partenaires, de manière à engager rapidement des investissements et démarrer votre activité pour la saison 2022.

Pour l'envoi des candidatures ou pour de premiers renseignements :

Bastien AJELLO
Maraîcher encadrant
Communauté de Communes
Cœur & Coteaux Comminges
07 81 80 51 63
bajello@hotmail.fr

Céline TARRAUBE
Consultante formatrice
BGE Sud-Ouest
celine.tarraube@creer.fr

I. PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom et Prénom	
Adresse	
Téléphone	
Mail	
Date de naissance	
Lieu de naissance	

Situation actuelle	
Situation familiale	
Situation professionnelle	
Ressources financières pour le test (exemple : chômage, économie, revenus du conjoint...)	
Matériel et consommable déjà acquis pour le test	

II. FORMATION ET EXPERIENCE

Etes-vous en reconversion professionnelle ?

Quelles sont vos deux derniers diplômes ?

Avez-vous effectué une ou plusieurs formations agricoles ? Si oui lesquelles ?

Quelles sont vos expériences professionnelles agricole ? Sur quelles périodes ?

Envisagez-vous des formations supplémentaires ?

Pour démarrer une activité maraîchère, sur quels points pensez-vous être confiants ?

Et quels points pensez-vous avoir encore à améliorer ?

III. TEST D'ACTIVITE

Qu'est-ce qui vous motive à intégrer l'espace test ?

Quelles sont vos attentes concernant l'espace test ?

Avez-vous des craintes ?

Quelle production envisagez-vous ?

Et avec quelles pratiques ?

Temps de travail envisagé ?

Quels sont vos modes de commercialisation envisagés ?

Avez-vous réalisé une étude de marché ?

IV. PRODUCTION ET PREVISIONNEL

Quel chiffre d'affaires visez-vous pour vos deux premières années sur l'espace test ?

Pouvez-vous fournir en annexe un planning de culture en cohérence avec un prévisionnel économique basé sur votre étude marché ? Si aucune étude de marché n'a été réalisée, vous pouvez vous baser sur des débouchés fictifs, (par exemple 40 paniers par semaine ou 2 marchés par semaine, etc...)

V. PROJET D'INSTALLATION

Avez-vous déjà du foncier ? Si non avez-vous ciblé un secteur géographique ?

Quelle est la taille envisagée de votre exploitation ?

Quels modes de commercialisation ?

VI. EXPRIMEZ VOUS

Si vous souhaitez ajouter quelque chose ou apporter des éléments supplémentaires :